

Le Journal des Trois-Rivieres

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

REDIGÉ PAR UN
Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS ; IN DUBIIS, LIBERTAS ; IN OMNIBUS, CHARITAS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES
G. DESILETS & FRÈRE.

Feuilleton du "JOURNAL."

LES NAUFRAGEURS.

IX.

LES PIÈGES DE FEU

Et demain, si je le vois plus gai et si son sourire est plus large, c'est qu'il se sentira joyeux et que sa part de prise sera bonne... Moi ! moi ! j'ai été emportée par lui en échange de quelques barils d'eau de vie, tandis que ma mère !... oh ! c'est horrible ! horrible !... Ces hommes sont des assassins ! ces hommes ont tué ma mère bien-aimée !...

Elle s'était soulevée, l'indignation lui faisant oublier toute prudence. Mais, en dépit de l'attention avec laquelle les Cormorans épiaient l'arrivée de la barque ils n'en gardaient pas moins assez de sang-froid pour surveiller ce qui se passait autour d'eux. La chute d'un caillou, le bruissement d'une touffe de genêts, pouvaient trahir la présence d'un garde côte ; il fallait en même temps se défendre et attaquer.

Tandis que Carnak et ses hommes se réjouissaient bruyamment du succès, et attendaient l'arrivée du canot pour terminer le drame que cette nuit devait à jamais ensevelir, Fréhel, poursuivi par des regrets qu'il s'efforçait en vain d'étouffer ; Fréhel, que la présence de Mériadec et celle de la Mouette emplissaient d'agitation et de repentir, se demandait s'il ne lui serait pas possible de sauver les malheureux que leurs efforts rapprochaient de la grève. Résolu, pour défendre sa fille adoptive à fuir le village des Cormorans et le voisinage de Penmarck, il voulait que sa présence fut cette nuit signalée par un sauvetage. En se jetant sur les caisses et les barriques, en volant le butin, il espérait faire oublier à ses compagnons la proie vivante prête à tomber dans leurs mains.

Il se multipliaient sur la grève, agitant les pins garnis de paquets de paille, arrivant des épaves, encourageant les hommes : on eût dit l'esprit même du naufrage présidant aux malheurs qu'il a fait naître.

Mais si la plupart des Cormorans admiraient la force et l'agilité de Fréhel, Pierre Carnak n'en subissait pas l'influence au même degré que ses compagnons. Sans épouser les soupçons de Louisic et d'Ivonet, il restait en proie à un doute suffisant pour motiver la prudence.

Carnak savait n'être pas aimé de la Monette ; il n'ignorait point en même temps que jamais Fréhel ne trouverait en lui le courage de contraindre la jeune fille. Peut-être aimait-il mieux se perdre que d'accepter son salut au prix du bonheur de sa fille d'adoption.

Louisic et Ivonet suspectaient Fréhel hautement : ils se demandaient s'il ne livrerait point aux gardes-côtes le secret des Cormorans. Carnak savait bien que jamais le vieux Jacques ne ferait jamais cette folie, mais il tenterait certainement d'arracher la Mouette à celui qui prétendait en faire sa femme.

Aussi ne perdait-il de vue aucun des mouvements de Fréhel, qui pouvait songer à profiter du tumulte d'une nuit semblable pour s'enfuir de cette côte sauvage. Ce fut dans un de ces instants rapides, pendant lesquels il inspectait la falaise et la plage, que Carnak crut voir s'agiter la touffe de genêts morts.

Sans doute le vent soufflait avec force, mais le vent les eût couchés, tandis que l'on eût dit que deux mains venaient de l'entr'ouvrir.

Du reste, le regard de Louisic s'y attacha à la même minute, et il dit à Carnak : — Il se passe quelque chose là haut.

— Je vais m'en assurer, répondit Carnak. — Restez, les jeunes, ajouta Jacques Fréhel, je suffirai bien à cette besogne. Il bondit du côté des genêts et regarda.

Alors une plainte étouffée s'échappa de ses lèvres : — La Mouette ! murmura-t-il, la Mouette ! — Eh bien ? demanda Louisic. — Rien, répondit Fréhel.

De la rive où le canot allait aborder, dix voix appelaient : — Carnak ! Carnak ! — On y est, les gars ? répondit l'épaveur. Cependant, un dernier soupçon lui traversant l'esprit, il grimpa jusqu'à la pierre près de laquelle croissaient les genêts.

Un cri de terreur s'échappa des lèvres de Fréhel. En même temps, un goéland s'envola. — Bah ! fit Carnak, c'était cet oiseau ? — Pierre ! Pierre ! répéta-t-on d'en bas. Il était temps que Carnak rejoignit ses compagnons, la lourde masse du navire,

chassée par la tempête et poussée par la vague, abordait à son tour. Sa coque s'élevait, s'enfonçait, et parfois on eût dit que des bras d'homme levés se cramponnaient aux cordages. — Hache en main ! hache en main ! cria Carnak.

— Aux prises ! aux prises ! dit Fréhel. — Commençons par les hommes, ajouta Pierre d'une voix sombre. Des épaves humaines parlent souvent, les mâts jamais.

— Le canot se soutient sur l'eau, fit Ivonet. — Eteignez les feux ! fit Carnak.

Les pieux, au sommet desquels flambaient des torches de paille, furent subitement plongés dans la mer, et, sauf le foyer mourant allumé au commencement de la nuit par Oreille de-mer, la plage était retombée dans la nuit complète. Les hommes du canot continuaient à ramer.

Quand aux épaveurs, couchés à plat ventre sur le sable, ils guettaient leurs victimes. Un moment, ils crurent que la vague réplirait l'office de bourreau ; les rames s'échappèrent des mains des malheureux, et une vague énorme, colossale, écrasante, passant sur la barque, les roula dans ses plis.

Cette fois, ce fut la quille du canot qui surnagea. Une minute terrible se passa, mais, on n'entendit ni le bruit des rames, ni celui que feraient des hommes en nageant.

— La besogne est faite, grommela Pierre Carnak. — Nos parts seront belles ! cria Oreille-de-mer à Pouliquette.

Toutes deux s'agitaient, courant d'un pêcheur à un autre, d'une caisse à un ballot. L'avarice flambait dans leurs yeux. La férocité de leurs regards se perdait dans l'ardeur de la convoisite.

Mais Carnak, Oreille-de-mer, Pouliquette se trouvaient. La mort n'avait pas en glouti toutes ses victimes. Une seule, la dernière, continuait à lutter contre les vagues.

Roulé au fond de la mer, légèrement blessé à la tête par le bordage du canot, le naufragé rassemblait ses forces expirantes.

Ses bras se tendaient vers la côte, ses doigts raidis cherchaient les aspérités d'une roche ne pouvant plus se soutenir, il appelait l'écueil comme un moyen de salut. Le flot, qui passa au dessus de sa tête faillit une dernière fois l'entraîner ; mais il souleva sa tête hors de l'eau et cria :

— A l'aide ! à l'aide ! Carnak saisit sa gaffe.

A la pensée que ce meurtre serait commis sous les yeux de la Mouette, Fréhel ressentit un frisson d'horreur. Rien ne lui parut plus épouvantable que la haine, que le mépris de cette enfant adorée.

— sans parler de comprendre ce que signifiait le geste menaçant de Carnak, il bondit du côté du naufragé qui venait échouer, plutôt qu'aborder sur la plage.

— Est-il mort ? demanda Pierre. Ivonet se pencha vers le naufragé. — Vivant ! fit-il.

— Mais il n'en vaut guère mieux, ajouta Fréhel, car la vague ne jette sur cette plage qu'un homme évanoui et qui, par conséquent n'a rien pu comprendre à nos manœuvres, à notre attitude, à nos menaces.

— Une torche, dit Carnak. Pouliquette lui présenta une lanterne. Pierre contempla une minute le beau jeune homme étendu devant lui, puis, pour la seconde fois il leva son arme.

— Pourquoi le tuer ? demanda Fréhel. — Afin qu'il ne parle pas. — Vas-tu le plaindre ? demanda Louisic. — T'aviserais-tu de le défendre ? ajouta Ivonet.

— Eh bien, oui, je le défendrai et je le plaindrai !

Pourquoi l'assassiner ? que vous a-t-il fait ? N'avez-vous pas assez de sang aux mains et, ne comprenez-vous pas qu'il est dangereux de commettre des crimes inutiles ?

— Rien n'est dangereux, sinon de laisser vivre ceux qui peuvent nous vendre. — Il a raison ! A mort ! à mort ! dirent plusieurs voix.

Cette fois, ce ne fut pas seulement Pierre Carnak qui leva sa gaffe, vingt armes de diverses nature menacèrent le naufragé !

Alors un cri strident s'éleva, et une femme échevelée apparut au milieu des épaveurs.

La Mouette n'avait rien perdu de cette scène terrible.

Quand elle comprit que, sous ses yeux, en dépit de l'intervention de Fréhel, le naufragé allait être assassiné, elle ne songea plus qu'en se montrant elle s'exposait à la vengeance des misérables. L'humanité l'emporta sur la crainte, et, bondissant hors de son abri de rochers et de genêts desséchés, elle s'élança d'un bond vers le jeune homme évanoui puis, tendant les bras vers Jacques et vers Carnak :

— Grâce ! dit-elle, grâce !

— La Mouette ! firent les épaveurs stupéfaits.

— Oui, moi qui ai voulu briser le mystère de vos nuits funestes ; moi qui m'étais juré d'apprendre pourquoi chaque soir d'orage je tombais dans un sommeil semblable à la mort... Je sais tout ! Eh bien ! après ? Soyez tranquille, je ne vous trahirai pas... J'oublierai, j'essayerai d'oublier... Si vous m'accordez la vie de cet infortuné que je vous demande à genoux, jamais une parole amère ne sortira de mes lèvres... Vous ferez de moi ce que vous voudrez, si vous ne me croyez pas ! Mais vous me croirez, vous savez bien que je n'ai jamais menti... D'ailleurs, pourrai-je vous vendre sans me livrer moi-même ?... Si ce jeune homme ouvrait en ce moment les yeux, ne me prendrait-il pas pour votre complice ?... Dieu vous demandera un jour compte de votre vie... Ayez la terreur du juge suprême, si vous n'avez pas l'amour du Christ... Ce jeune homme a encore sa mère, peut-être sa mère qui l'attend... Une femme l'aime sans doute... Une fiancée compte les jours en l'attendant, et tremble peut-être, à cette heure, au fracas de la tempête... Pitié pour lui ! pitié pour moi ! Pour lui qui n'a rien vu, pour moi qui oublierai...

La Mouette se tourna vers Fréhel. — Vous m'aimez, lui dit-elle, puisque jadis vous m'avez arraché à une mort semblable... Les Cormorans vous reconnaissent pour chef et vous vous taisez... Vous voyez bien, cependant, qu'il me faut la vie de cet homme, si vous ne voulez pas que je vous haïsse... J'ai le droit de parler ici, j'ai le droit de prier, Fréhel... Nul, pas même vous ne peut refuser de m'entendre ?... car à cette même place, Jacques, à cette même place, il y a dix ans, ma mère fut assassinée.

— Eloignez-la ! éloignez-la ! cria Ivonet. — Mais la Monette, loin de s'éloigner, se cramponna d'une main au vêtement de Fréhel.

Peut-être allait-on lui faire un mauvais parti ; mais, au même instant, un bruit alarmant se fit entendre.

On eût dit, une marche régulière de soldats.

Les épaveurs, redoutant l'arrivée des gardes-côtes, purent oublier la Mouette. Jacques resta immobile près d'elle.

Une lanterne se trouvait à terre, non loin du naufragé ; la jeune fille pensa qu'il lui serait permis de profiter de la diversion opérée par le passage des gardes-côtes, pour voir le visage de celui qu'elle venait de sauver au péril de sa vie. Elle se pencha, éloigna de son front pâle les longs cheveux noirs, et laissa échapper un intraduisible cri d'angoisse.

(A suivre.)

Fête Religieuse à St-Barthélemi.

On nous écrit de Saint-Barthélemi :

Habités comme le sont les citoyens de Montréal, à la pompe de leurs grandes églises, ils n'ont sans doute qu'une idée imparfaite de la majesté que revêtent aussi les solennités religieuses dans nos campagnes.

J'étais samedi, 19, l'heureux témoin d'une de ces cérémonies présidée par Monseigneur de Montréal, assisté d'un nombreux clergé. C'était l'inauguration d'un magnifique tableau de saint Joseph, et la bénédiction d'une cloche au couvent de la belle et riche paroisse de Saint-Barthélemi. M. l'abbé Ed. Moreau, si bien connu comme ancien chapelain des zouaves pontificaux à Rome, puis comme chanoine de la Cathédrale, est aujourd'hui curé de cette paroisse. Sa première pensée, en prenant la desserte de sa cure, fut de pourvoir à l'éducation des enfants. Un beau couvent s'est élevé comme par enchantement, et la direction en a été confiée aux Sœurs de Jésus-Marie, d'Hochehaga.

Monseigneur de Montréal voulut bénir lui-même la nouvelle institution, et les volées joyeuses des cloches annonçaient, vendredi, son arrivée dans la paroisse. L'église s'était paré de tous ses ornements de fête, et pouvait à peine, le lendemain, contenir la foule qui se pressait dans ses vastes nefs. Un chœur nombreux mêlait ses chants aux accords harmonieux de l'orgue et l'union des voix et l'empressement de tous, annonçaient l'union des cœurs et des sentiments. La cloche comptait, parmi ses quarante parrains et marraines, plusieurs membres du clergé, le représentant du comté de Berthier et les premiers citoyens de la place.

Un dîner de près de soixante convits fut servi, au Couvent, dans une pièce ardemment décorée pour la circonstance. Monseigneur voulut ensuite bénir les nombreuses élèves, réunies dans leur salle de réception, qui offraient un coup d'œil charmant avec sa décoration élégante et ses deux couronnes de figures aussi gaies que jolies. L'adresse, les bouquets et le

chants rivalisaient de grâce et de fraîcheur.

A deux heures, Monseigneur prit le train qui le ramena dans sa ville épiscopale, et les spectateurs se retirèrent à regret, emportant le plus agréable souvenir de la belle fête dont ils avaient été témoins.

Echos de partout.

ASSASSINÉE FAUTE DE DOT.—Voici un procès qui pourra servir de "document humain" à l'école naturaliste, s'il lui plaît d'étudier l'avarice et l'âpreté féroces qui distinguent parfois les villageois.

Nous sommes dans une famille de paysans pauvres, aux environs de Mirande (France).

Le père Bertrand Balthazard, et la mère, poursuivent depuis plusieurs années, le désir de voir leur fils unique, Baptiste, épouser une fille riche. Mais ce n'est pas son avenir qui le préoccupe. Le vieux couple avide n'a qu'une idée : mettre la main sur la dot et achever une métairie.

Le fils Balthazard, placé comme domestique de ferme dans un village voisin, était un garçon fort débauché, une nature molle et lâche, non moins sauvage et non moins avide du reste que le père et la mère.

Baptiste devint, il y a deux ans, follement amoureux d'une jeune fille, Marie Toulouse, qu'il essaya vainement d'abuser, et qu'il se décida à épouser.

Les parents du jeune homme ne s'informèrent que d'une seule chose ; ils firent à leur fils une seule question :

— Quelle dot a-t-elle ? Baptiste était très épris. Il mentit et raconta à son père que sa future lui apportait trente mille francs, douze mille d'un oncle chapelier à Paris.

Le mariage eut lieu. Mais, bien entendu, la fameuse dot ne fut pas versée. La pauvre fille n'apportait que des économies : six cents francs environ.

Il est impossible de donner une idée de l'exaspération de Balthazard père et de sa femme. Sans dot ! Quel crime abominable ! Ils eussent pardonné à leur belle-fille toutes les indignités. Ils ne lui pardonnèrent pas de les avoir involontairement déçus dans leurs espérances.

Aussi lui laissèrent-ils entrevoir, avec une brutalité odieuse, la vie toute de martyre qu'elle passerait dans leur maison. Il faudrait qu'elle travaillât et dur. Tant pis "si elle crevait à la peine !" Souvent on lui refusait la nourriture : "Si elle coupe encore autant de pain que ça, crieait un jour le père Balthazard, je lui ferai tomber les poignets avec ma serpe !"

De son côté, Baptiste n'avait pas tardé à devenir mépris épris de sa femme. Il s'abandonna bientôt, comme par le passé, à ses goûts de débauche, et quittant la maison, il s'alla placer comme domestique à Mirande.

Cette femme perdit alors tout sentiment, même de vulgaire sympathie pour celle qui portait son nom. Il ne s'occupa plus d'elle. Elle lui donna un fils ; il ne s'en informa même pas.

La pauvre femme, malade et privée de soins chez ses beaux parents, se décida à retourner dans sa famille, près de Pau.

Balthazard père lui fit ses adieux en criant : — Fainéante ! je te coupe le cou si tu reparaissais ici !

La malheureuse revint, hélas ! Le 20 mai 1880, elle reparut à Mirande et demanda l'hospitalité à son mari.

Le lendemain soir, 21, des jeunes gens qui pêchaient en barque sur la rivière de la Baise, furent attirés par des cris déchirants du côté de la petite ferme qu'exploitent au bord de l'eau Balthazard père et sa femme.

Leur bras se débattaient au milieu de la rivière, luttant contre le courant et perdant pied. Les jeunes bateliers firent force de rames, et parvinrent à la sauver. Sur la rive, Balthazard fils, immobile, suivait les bras croisés toute cette scène.

Ce fut seulement lorsque sa femme eut été déposée près de lui qu'il s'écria : "Ma pauvre Marie, elle a glissé !"

— Oui, j'ai glissé,—répéta la malheureuse, tremblante, et n'osant raconter le drame qui avait dû se passer.

Trois nuits après cette tentative avortée, la jeune femme était trouvée vers deux heures du matin, dans un petit bois qui confine à la maison de ses beaux parents.

Cette fois elle était bien morte. Un petit fagot commencé était près d'elle. Ses vêtements ne traîssaient aucun désordre, aucune trace de violence ne fut constatée. Le parquet fut à une mort subite, à une congestion cérébrale, et délivra un permis d'inhumation.

C'est seulement plusieurs jours plus tard que la police recueillit, de toutes part, les renseignements les plus graves sur le compte des époux Balthazard et leur fils.

On sut qu'elle effroyable existence avait eue chez eux leur bru, quelles menaces de mort avaient été proférées contre elle.

Une exhumation eut lieu : l'instruction, plus approfondie, établit que la femme Balthazard avait succombé à des lésions internes, amenées par la compression énergique de la poitrine.

Baptiste Balthazard, son père et sa mère furent arrêtés.

Le jeune homme accusa d'abord son père. Il raconta que sa femme avait été attirée chez lui par l'offre de venir cueillir des cerises. Pendant sa visite, son beau frère s'était jeté sur elle et l'avait étouffée. Puis sa femme et lui avaient transporté le cadavre dans le bois.

Après le crime, le père prévint son fils en ces termes :

"Que veux-tu ? elle l'aurait rendu malheureux !"

Et la mère ajouta : "Ne dis rien, on ne nous accusera pas, le corps sera trouvé loin de chez nous !"

Balthazard père fut sans doute informé de ces aveux, car dans la prison de Mirande, il essaya de tuer son fils à coup de pierre.

De son côté, le vieillard accusa son fils, et une lutte acharnée s'est engagée devant la cour d'assises entre les trois complices.

Les trois accusés ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

LA GRANDE MURAILLE.—La grande muraille de la Chine vient d'être visitée, dans toute sa longueur, par M. Vudank, ingénieur américain, chargé de la construction d'un chemin de fer dans le Céleste-Empire.

Voici la description qu'il en fait : La grande muraille a une longueur de 2,400 kilomètres ; son élévation est de 18 pieds sur 15 de largeur. La base est toute en granit, le reste en moellons.

A des distances qui varient de 200 à 300 pieds s'élèvent des tours d'une hauteur de 25 à 30 pieds et d'un diamètre de 24.

Au sommet de la muraille, se trouvent des deux côtés des parapets qui permettent aux défenseurs de se rendre d'une tour à l'autre à couvert de l'ennemi.

La muraille se poursuit à travers montagnes et vallées, s'enfonçant parfois dans des gorges de 1,000 pieds de profondeur, sans être arrêtée par aucune difficulté de terrain. Elle forme des ponts sur les ravins et sur les torrents ; les grands fleuves sont flanqués de tours sur chaque rive.

Cette muraille a été bâtie contre les invasions des Tartares deux cents ans avant l'ère chrétienne. Il est impossible de calculer le temps qu'il a fallu pour la construire et les millions d'hommes qui ont été employés à cette œuvre colossale.

LA GROTTÉ ENCHANTEE.—Dimanche passé, six mineurs ont visité pour la première fois une grotte nouvellement découverte dans le district de Chloride, Nouveau-Mexique. L'air s'engouffre avec rapidité dans l'entrée de la grotte, faisant entendre un son semblable à celui d'une harpe éolienne. Les torches ayant été allumées, les explorateurs ont marché devant eux sans rien voir de remarquable sur un espace d'environ 500 mètres, puis ils se sont trouvés au bord d'un précipice à pic. Ils se préparaient à revenir très désappointés quand la lumière de leurs torches leur a fait découvrir un escalier en spirale taillé dans le roc. Ils ont entrepris aussitôt la descente de l'escalier, dans lequel ils ont compté 103 marches. Au bas était une espèce d'énorme portail en forme d'ogive, ouvrant sur un long vestibule, large et très élevé, d'une magnificence incomparable. Des milliers de stalactites de carbonate de chaux cristallisées étaient suspendus à la voûte, et sur les parois latérales s'étendait un interminable réseau de quartz, sulfate et cristaux d'une belle couleur violette. Dans ce lieu, le murmure incessant du vent cessait de rappeler la harpe éolienne. On aurait dit, rapportent les explorateurs, une symphonie de Mendelssohn exécutée par un orgue gigantesque. A cette symphonie ont succédé un peu plus loin des cris surnaturels interrompus parfois par un rire moqueur. Quoique se croyant près de quelque antre infernal, les braves mineurs ont poursuivi leur chemin et pénétré dans une vaste salle, ressemblant à une cathédrale d'albâtre, avec un inextricable enchevêtrement de stalactites et stalagmites. Un jet d'eau, jaillissant d'une des dalles naturelles, s'élevait à 5 pieds de haut retombait en s'éparpillant et formait des centaines de petits ruisseaux qui disparaissaient dans des anfractuosités. Les visiteurs contemplaient ce spectacle avec admiration quand un grand animal à soudain bondi au milieu d'eux et s'est sauvé. Six coups de revolver ont retenti, ce qui a éteint les torches. Elles ont été rallumées le plus vite possible, et comme elles ne pouvaient plus durer longtemps les mineurs ont rebrousse chemin et rencontré bientôt le corps de l'animal sur lequel ils avaient tiré un instant avant. C'était un lion de mer long de 11 pieds et qu'ils ont emporté en triomphe. Au pied de l'escalier, ils ont eu à livrer bataille à un autre ennemi, un serpent à sonnettes, qui a été promptement dépeché. Il mesurait 8 pieds de long et 8 pouces de diamètre. La peau de ce monstre est maintenant exhibée dans le "palace-saloon" de Joe O'Brien, à Hansonburg. On fait des préparatifs pour explorer entièrement et scientifiquement la grotte à laquelle on a donné à bon droit le nom de l'Enchantée.

ÉQUIPAGE DANS L'EMBARRAS.—Le navire voilier A.C.L., de Nantes, était parti le 23 février dernier du port de Marseille, pour se rendre à Catane (Sicile). L'équipage s'aperçut tout à coup que son capitaine avait perdu la raison. Il se mit à tous moments à genoux, faisait des signes de croix, puis commandait des manœuvres insensées.

Je viens, dit-il un jour à ses hommes, de tuer une femme à Marseille, j'ai hérité ainsi de 80,000 fr. Il y a 2,000 fr. pour chacun de vous si vous m'aidez à gagner le port de celle qui est mon salut.

Un autre jour, le capitaine, brisant la boussole et tous les instruments destinés à diriger le navire, voulut se jeter à la mer. On dut enfin le transporter et l'enfermer à clef dans une cabine.

Mais l'anxiété de l'équipage était à son comble. Comment, en pleine mer, sans boussole, sans instruments, retrouver sa route ou même la côte ? Le second vint mettre le cap sur Marseille, mais ses efforts couraient le risque de rester inutiles, lorsqu'on fit la rencontre d'un navire grec qui put indiquer heureusement la véritable direction. Le navire et son équipage étaient sauvés !

Nous apprenons avec chagrin la mort de Jules Poirier...

Le contrat pour les importantes réparations à faire au presbytère de St-Grégoire...

Séminaire des Trois-Rivières. 31 MARS 1881.

Extrait de la dernière liste mensuelle.

PHILOSOPHIE.

- 1er.—Mr. Arthur Moreau, Trois-Rivières. 2e.—Mr. Arthur Carufel, Mont-Carmel. Mr. Hercule Grenier ex-aquo Tr-Riv

MATHÉMATIQUES.

- 1er.—Mr. Hercule Grenier, Trois-Rivières. 3e.—Mr. Arthur Moreau, Trois-Rivières.

RHÉTORIQUE.

- 1er.—Mr. Adolphe Lacroix, Champlain. 2e.—Mr. Honoré Garceau, Trois-Rivières.

BELLES-LETTRES.

- 1er.—Mr. Adrien Gravel, Trois-Rivières. 2e.—Mr. Charles Baudet, Pointe aux Roches, Essex.

TROISIÈMES.

- 1er.—Mr. H. Eugène Godin, Trois-Rivières. 2e.—Mr. Wilbrod Perron, Ste-Thécle.

QUATRIÈMES.

- 1er.—Mr. George Garipey, Trois-Rivières. 2e.—Mr. Adolphe Landry, Trois-Rivières.

CINQUIÈMES.

- 1er.—Mr. Philippe Paradis, Trois Rivières. 2e.—Mr. Joseph Lefebvre, Trois-Rivières.

SIXIÈME.

- 1er.—Mr. Adolphe Lambert, Ste-Ursule. 2e.—Mr. François Marchand, St-Justin.

SEPTIÈME.—1ère DIVISION.

- 1er.—Mr. Alphège Massicotte, Ste-Geneviève. 2e.—Mr. Joseph Poisson, Gr. Rapide Mich.

2ème DIVISION.

- 1er.—Mr. Benjamin Dumoulin, Trois-Rivières. 2e.—Mr. Georges Legris, Montréal.

Dans la Sasparrille de Bristol, nous avons le plus puissant, le plus sur de tous les purificateurs...

Verdict de la moitié de l'Univers.—Tout l'hémisphère occidental proclame l'eau de Floride de Murrey et Lanman...

UNE BONNE CHOSE.

Le sirop all-mand est une prescription particulière du Dr. A. Bochee, célèbre Médecin Allemand...

Electricité!

HUILE ELECTRIQUE EXCELSIOR DE THOMAS.

Valant dix fois son pesant en or.—La douleur ne peut durer quand on en fait usage.

C'est la médecine la meilleure marché qui ait jamais été faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire.

Définissez-vous des imitations. Demandez l'huile électrique du Dr. Thomas.

N. S. THOMAS, PHLEKS, N. Y. Et NORTHROP & LYMAN, Newcastle, Ont.

LE CAPITAINE. Le fameux cheval reproducteur le "Capitaine" appartenant à M. A. D. Ricard...

Le Renovateur des cheveux, de Hall



Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du régime végétal.

Préparé par le DR. J. C. AYER & CIE. LOWELL, MASS., E. U.



AVIS. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. Québec, 28 Mars, 1881.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec...



DES SOUMISSIONS cachetées portant la suscription "Provisions, fourrage et équi pour la Police à cheval"...

On pourra se procurer des formules imprimées de soumissions, contenant tous les renseignements nécessaires...

J. S. DENNIS, Député du Ministre de l'Intérieur. FRED. WHITE, Contrôleur.

DEMANDE. 25-FILLES-25

Sachant bien coudre à la Machine, CHEZ HENRY M. BALCER. Trois-Rivières, 4 Avril 1881.

COMMIS DEMANDÉ.

ON DEMANDE quatre ou cinq commis ayant de l'expérience dans le commerce de marchandises sèches.

PUBLIC NOTICE.



Water-Works Department. The Water Rates for the next quarter shall be due and payable in advance to the Accountant of the Water-Works...

City-Hall, Three-Rivers, 31st March 1881.

Soumissions.

Des soumissions seront reçues pour les travaux intérieurs et autres de l'Eglise de St-Stanislas, comté de Champlain jusqu'au 26 Avril prochain.

GRANDE VENTE.

Mr. HART offre à vendre au prix coûtant la balance qui lui reste de son immense stock à partir du 1er Avril au 1er Mai.

MARCHÉ EN GROS.

Table with 2 columns: Item (Farine, Extra sup rine, De goût, etc.) and Price (e.g., \$5 30 à 5 35).

Table with 2 columns: Item (Blé-d'Inde, Avoine, Orge, etc.) and Price (e.g., 60 à 61c).

MARCHÉ DE TROIS-RIVIERES

Table with 2 columns: Item (Farine de Blé, Farine d'avoine, etc.) and Price (e.g., 2 80 à 3 00).

Table with 2 columns: Item (Bœuf à la livre, Lard, Mouton, etc.) and Price (e.g., 0 08 à 0 10).

Table with 2 columns: Item (Blé par minot, Fois, Orge, etc.) and Price (e.g., 1 30 à 1 50).

Table with 2 columns: Item (Dinde au couple, Oies au couple, etc.) and Price (e.g., 1 50 à 2 00).

Table with 2 columns: Item (Bois franc sec, corde, Epinette rouge, etc.) and Price (e.g., 4 00 à 4 50).

CHALOUPES A LOUER.

M. LAVALLÉE tiendra comme par le passé des Chaloupes esquifs, Chaloupes à voiles, en haut du quai de M. Deau pour l'usage des promeneurs.

BON MARCHE!!!

M. GREGOIRE LAMBERT, convreur en Ardoise, offre au public ses services pour toute espèce de couverture en Ardoise pour maison privée, édifice public, Eglises, etc.

GRAIN MOUILLÉ.

Blé et Blé-Dinde A VENDRE Pour 15 Jours encore A St-Jean Deschailons SUR LA GLACE

Près du Navire "BO NE" à BAS PRIX. Après cette date à QUEBEC par G. TANGUAY, BASSE VILLE, QUEBEC.

MIGNAULT & PLEAU, Agents Généraux.

MARCHANDS A COMMISSION LIQUIDATEURS ET COMPTABLES Bureau: 6, Rue Craig, TROIS-RIVIERES.

CORPORATION DES TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'article 102 de la Loi électorale de Québec, le Conseil de ville des Trois-Rivières commencera vendredi le huitième jour d'Avril prochain...

RAFLE.

Un magnifique tableau à l'huile (Portrait du Rév. Messire J. B. Gosselin du Séminaire de Trois-Rivières) exécuté par M. A. P. Gélinais, artiste de Montréal, sera tiré à la vente au profit de la liste sera complétée.

PLUS POPULAIRE QUE JAMAIS. LA VRAIE NOUVELLE MACHINE A COUDRE DES FAMILLES.

Les populaires demandées pour le vrai Singer ont excédé en 1879 celles d'aucune autre année pendant le quart de siècle pendant lequel cette machine a été offerte au public.

1700 Machines par jour pour chaque jour d'affaires pendant toute l'année. Le Singer "Old Reliable" EST LA PLUS PUISSANTE LA PLUS SIMPLE LA PLUS DURABLE

PLUS POPULAIRE QUE JAMAIS. LA VRAIE NOUVELLE MACHINE A COUDRE DES FAMILLES.

Les populaires demandées pour le vrai Singer ont excédé en 1879 celles d'aucune autre année pendant le quart de siècle pendant lequel cette machine a été offerte au public.

1700 Machines par jour pour chaque jour d'affaires pendant toute l'année.

Le Singer "Old Reliable" EST LA PLUS PUISSANTE LA PLUS SIMPLE LA PLUS DURABLE



Rappelez-vous que chaque véritable MACHINE A COUDRE SINGER à cette marque de commerce gravée sur les supports en fer et incrustée dans le bras de la machine.

La Compagnie Manufacturière Singer BUREAU PRINCIPAL 34 UNION SQUARE, NEW-YORK.

AGENCE 49 RUE DU PLATON TROIS-RIVIERES.

CHARLES ROUSSEAU RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

Liqueurs, Epicerie et Provisions. Regu par les derniers vapeurs un assortiment complet d'épicerie et provisions pour les familles.

VINS FRANÇAIS ET BRANDY Importés, et de qualités défiant toute compétition, ainsi que toute espèce de liqueurs et autres articles de la spécialité.

Venez au No. 29 RUE DU PLATON Faire réparer et régler vos montres, bijouteries, boîtes à musique, etc., PAR DES OUVRIERS HABILÉS.

P. S.—OR ET ARGENT: Gravures faites sous le plus court délai et à des prix extrêmement réduits.

DE PLUS: On achète l'or et l'argent. P. M. CONNER, Importateur et manufacturier de Bijouteries, No 29, RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES

CORPORATION DES TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'article 102 de la Loi électorale de Québec, le Conseil de ville des Trois-Rivières commencera vendredi le huitième jour d'Avril prochain...

J. G. A. FRIGON Secrétaire-Trésorier du Conseil. HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 23 mars 1881.

RAFLE.

Un magnifique tableau à l'huile (Portrait du Rév. Messire J. B. Gosselin du Séminaire de Trois-Rivières) exécuté par M. A. P. Gélinais, artiste de Montréal, sera tiré à la vente au profit de la liste sera complétée.

Le tableau est déposé chez les Diles Godin, Rue Notre-Dame, où l'on pourra se procurer des billets, ainsi qu'à l'académie du Sacré-Coeur, Pont de St. Maurice. Prix du billet 25 cts.

LAJOIE & FRERE. Marchandises-Sèches. En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR No. 138 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.



On se plait d'annoncer aux amis de leur maison et au public en général qu'ils ont laissé leur ci-devant magasin No. 138 de la Rue Notre-Dame pour s'établir définitivement au No. 138 de la même rue à quelques pas seulement de leur ancienne place d'affaires.

ATTENTION!

DOMINIQUE VALLEE HORLOGER BIJOUTIER 34 RUE DES FORGES EN FACE DU MARCHÉ AUX DENREES Trois-Rivières.

Mr. VALLEE a le plaisir d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de Montres, Bijouteries, etc.

Il profite de cette occasion pour remercier ses nombreuses pratiques et le public en général du bienveillant encouragement qu'il a reçu par le passé, et sollicite de nouveau leur patronage...

Montres en Or et en Argent pour Dames et Messieurs, Chaînes en Or et en Argent, pour Dames et Messieurs, Pendans d'Or et en Argent, pour Dames et Messieurs, Joints en Or gravés et unis, de différents prix, Bagues en Or pour Dames et Messieurs, Colliers en argent avec loquet pour Dames, Sets de Boutons en Or et plaques pour Hommes, Epinglettes pour Dames, Epingles pour Messieurs, etc., et aussi un assortiment complet de Coutchouchou, Bagues d'argent, et Joints d'argent, Clief patente pour montre, Clief en argent, etc.

LUNETTES DE COULEURS BLANCHES LUNETTES DE COULEURS LORGNONS, Etc.

Un assortiment complet de PIPES EN BOIS, COU-TEAUX, et une foule d'autres articles trop long à énumérer.

A VENDRE. Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

BARDEAUX, LATER, MOULURES, CADRES, PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALLAGE, Etc., Etc., Etc.

Le tout aux prix les plus bas. Trois-Rivières, 6 Août 1872. JAMES DEAN.

Argenteries! Argenteries!! Chs. Valentine & Fils, Quincellerie, etc.

Dernier goût pour l'élégance du style. Tous les modèles sont des plus variés et des plus nouveaux.

Il y en a de tous les genres et de tous les prix: pour CADEAUX, DE NOCES, PRÉSENTS, ORNEMENTS DE TABLE et de BUFFET, Etc. Etc. Etc.

Nouvelle Presse à foin. M. E. Duplessis de St-Jean, P. Q. qui vient d'obtenir un Brevet d'invention pour une nouvelle sorte de Presse à foin, de beaucoup supérieure, sous tous les rapports à toute autre Presse maintenant en usage, désire informer le Public, que tout en se réservant le droit de fabriquer ces Presses lui-même, il a vendu à Mess. J. et S. Bessette d'Iberville, le droit de en fabriquer eux aussi; mais que personne autre n'est autorisé à en faire, et quiconque se permettra d'enfreindre son droit de Patente, soit en fabriquant ou achetant de ces Presses, sans son consentement sera rigoureusement poursuivi selon la loi.

Toute demande adressée à l'Inventeur ou aux Mess. Bessette sera promptement exécutée. ELONID DUPLESSIS, St-Jean P, Q, 7 Mars, 1881.

Montreal Branch Store

SERVICE DES BONS D'ESCOMPTE

L'ASSURANCE FINANCIERE DE PARIS, FRANCE

CHAUSSURES

No. 169 RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES

L. N. LUISSIER & CIE.

Cette maison, maintenant si avantageusement connue du public trifluvien, a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'elle vient d'adopter le système des BONS D'ESCOMPTE DE L'ASSURANCE FINANCIERE qui seront délivrés aux acheteurs, sur tout achat au comptant qui excèdera 10 CENTS. Lorsqu'une personne aura acquis des BONS pour un montant de \$20.00, elle aura droit à une POLICE au même montant à cette Compagnie, et cette POLICE court la chance d'être remboursée de son plein montant à chaque tirage qui ont lieu presque tous les mois à Paris.

On trouvera tous les détails sur ce système de BONS DE L'ASSURANCE FINANCIERE en référant à ses circulaires, que l'on peut se procurer au magasin de L. N. LUISSIER et CIE. On trouvera toujours à ce magasin le plus bel assortiment de chaussures françaises et américaines, telles que :

BOTTINES FRANÇAISES pour Hommes, Femmes et Enfants, BOTTINES POUR DAMES, CONGRÈS POUR MESSIEURS, BOTTINES POUR ENFANTS, SOULIERS, BOTTES POUR HOMMES, ETC. De toutes grandeurs, de première manufacture et de patrons les plus nouveaux.

MM. Lussier & Cie, désirent abandonner le commerce de Hardes Faites, vendront à une IMMENSE REDUCTION un lot considérable de Surtouts, Pantalons, Pardessus, Vestes, etc., en drap et en tweed, confectionnés d'après le goût le plus moderne.

Marchandises nouvelles reçues toutes les semaines. Trois-Rivières, 15 février 1881. 14 Oct. 80

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

8 Novembre 1880.

MALLES.	ARRIVÉE	CLÔTURE.
PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.		
Montréal et Ouest.....	6,30 P. M.	12,30 P. M.
Yamachiche.....		
Rivière-du-Loup.....		
Maskinongé, Berthier & Sorel..		
MALLE DE NUIT.		
Québec, Montréal & Ottawa....	M.	8,00 P. M.
PAR GRAND-TRONC.		
Etats-Unis.....	8. A. M.	10,00 A. M.
St. Grégoire.....		
Nicolet.....		
La Baie.....		
Arthabaska.....		
Les Cantons de l'Est.		
PAR CHEMIN DU NORD. Section Est.		
Québec et Est.....	1,20 P. M.	5,30 P. M.
Batican.....		
Champlain.....		
Ste-Anne de la Pérade, etc. etc.		
PAR TERRE.		
Bécancour.....	9,30 A. M.	11,00 A. M.
Jenitilly.....		
St. Pierre les Beccquets.....		
St. Jean D. O. et la rive sud....		
PAR MER.		
St. Maurice.....	12 Midi.	1,00 P. M.
St. Genervieve.....		
St. Narcisse.....		
PAR RAIL.		
St. Etienne.....	16 A. M.	11,30 A. M.
Shawenagan.....		
Valmont.....		
Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 h. P. M.		

Les lettres enregistrées doivent être mailées 15 minutes avant le départ de chaque malle. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.



Chemin de Fer Q. M. O & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir de Jeudi, 23 Decem. 1880

Les Trains partiront comme suit :

	Mixte.	Malle.	Express
Départ de Hochelaga pour Ottawa.....	1.30 A.	8.30 A.	5.15 P.M.
Arrivée à Ottawa.....	11.20 "	1.10 P.	9.55 P.M.
Départ de Ottawa pour Hochelaga.....	12.10 "	8.10 A.	4.55 "
Arrivée à Hochelaga.....	10.30 "	12.50 P.	9.35 "
DÉPART DE HOCHÉLAGA POUR QUÉBEC			
Départ de Hochelaga pour Québec.....	6.00 P.M.	3.00 P.M.	10.00 "
Arrivée à Québec.....	8.00 A.M.	9.55 P.M.	6.30 A.M.
DÉPART DE QUÉBEC POUR HOCHÉLAGA			
Départ de Québec pour Hochelaga.....	5.30 P.M.	10.10 A.	10.00 P.M.
Arrivée à Hochelaga.....	8.00 A.M.	5.10 P.M.	6.30 A.M.
DÉPART DE HOCHÉLAGA POUR ST. JÉRÔME			
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme.....	5.30 P.M.		7.15 "
Arrivée à St. Jérôme.....	7.15 "		
DÉPART DE ST. JÉRÔME POUR HOCHÉLAGA			
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga.....	6.45 A.M.		9.00 "
Arrivée à Hochelaga.....	9.00 "		
DÉPART DE HOCHÉLAGA POUR JOLIETTE			
Départ de Hochelaga pour Joliette.....	5.00 P.M.		7.25 "
Arrivée à Joliette.....	7.25 "		
DÉPART DE JOLIETTE POUR HOCHÉLAGA			
Départ de Joliette pour Hochelaga.....	6.00 A.M.		8.20 "
Arrivée à Hochelaga.....	8.20 "		

[Trains locaux entre Hull et Aylmer.] Les trains quittent la Gare du Mile End sept minutes plus tard. Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les trains de nuit. Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec. Les Trains de Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p. m. Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureaux Général, 13 Places d'Armes BUREAUX DES BILLETS : 13 PLACE D'ARMES, } MONTREAL 202 RUE ST. JACQUES, } YAMACHICHE. VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC. L. A. SENEAL, Surintendant Général

PARFUM IMPERISSABLE, CELEBRE



EAU DE FLORIDE DE MURRAY & LANMAN. Le plus riche, le plus durable et le plus délicat de tous les parfums soit pour les **Mouches**, soit pour la Toilette on les **Bains** ; il est agréable et salubre dans la chambre d'un malade, et soulage les faiblesses, la fatigue, la prostration, les maux de têtes et les accès nerveux. Prenez garde aux contrefaçons : demandez toujours l'Eau de Floride préparée par les seuls propriétaires MM. Lanman & Kempf, New-York. A vendre chez les parfumeurs, les pharmaciens et les marchands de nouveautés. PERRY DAVIS & FILS & LAWRENCE, Agents, MONTREAL. 14 Octobre 1880.—6m

LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG, SANS PAREILLE DE BRISTOL ET PILULES.

Etabli en 1832. Garanti pour la cure inflexible du scrofule sous ses plus mauvaises formes, les **Ulcères** obstrués et invétérés et les **Syphilitis** primaire, secondaire et tertiaire ; **Tumeurs**, éruptions, douleurs, rhumatisme et toutes les maladies ou douleurs produites par le mauvais sang ou les humeurs. Les pilules sucrées de Bristol guérissent les maux de foie. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands de médecines. PERRY DAVIS & FILS & LAWRENCE, Agents, MONTREAL. 14 Oct. 1880.—6m

ASSURANCE FINANCIERE

Société Mutuelle de reconstitution des Capitaux, 3 Rue Louis-le-Grand, Paris.

Capitaux Assurés : 300 Millions de Francs.—Réserve 9,165,300 Francs.

SUCCURSALE A MONTREAL : 17 RUE ST-JACQUES, FORREST, PATENAUDE & CIE

Agent Généraux pour le Canada.

L'ASSURANCE FINANCIERE est une institution créée en 1875, qui a pour but la reconstruction d'un capital déterminé à une échéance avec chance de remboursements anticipés.

SERVICE DES BONS D'ESCOMPTE.

10. Les BONS D'ESCOMPTE de l'ASSURANCE FINANCIERE sont de 10 CENTIMS, 20 CENTIMS et D'UN DOLLAR.
20. L'ASSURANCE FINANCIERE fait des arrangements avec les négociants, marchands, etc., et leur vend des Bons d'Escompte à raison de 5 pour cent de leur valeur nominale.
30. Les marchands qui ont des BONS D'ESCOMPTE les livrent gratuitement à ceux qui font à son achat chez eux ; c'est-à-dire qu'une personne achetant pour \$10 de marchandises pourra recevoir de son fournisseur, sans autre déboursé, le même montant en BONS.
40. Quand l'acheteur a, en sa possession pour 20 Dollars de ces BONS, il peut réclamer gratuitement au bureau de l'ASSURANCE FINANCIERE, une POLICE de cette Assurance pour le même montant ; et autant de POLICES qu'il a de fois 20 Dollars en BONS D'ESCOMPTE.
50. Ces POLICES sont numérotées et remboursables en entier à une époque déterminée et par anticipation au moyen de tirages qui se font plusieurs fois par an.
60. Le marchand qui achète des BONS, pour donner à sa clientèle, reçoit aussi, quand il a acheté pour 20 dollars, une POLICE de même montant.
70. Les PRIMES payées par les POLICES de l'ASSURANCE FINANCIERE sont toujours escomptées avec intérêt de 4 0/0, contre échange des dites POLICES, quand le détenteur le désire.
80. Toutes les POLICES de l'ASSURANCE FINANCIERE sont garanties par des TITRES DE RENTE FRANÇAISE, et seront indubitablement remboursées dans un laps de temps déterminé.

Comme on le voit, l'ASSURANCE FINANCIERE offre des avantages immenses à tous les marchands négociants, etc., qui donnent des BONS D'ESCOMPTE en remboursement des dépenses, puis que ces BONS seront d'un grand attrait pour la clientèle et qu'en définitive ils ne coûtent presque rien. D'un autre côté tous les acheteurs en général doivent exiger de leurs fournisseurs des BONS D'ESCOMPTE qui leur sont donnés GRATUITEMENT et qui leur assurent le remboursement certain dans une époque plus ou moins éloignée, de toutes leurs dépenses. Pour toutes les informations nécessaires, s'adresser à

J. O. PLEAU, Agent pour le District de Trois-Rivières, No. 6 Rue Craig, Trois-Rivières. A. MIGNAULT, Agent pour le District d'Arthabaska, Arthabaskaville.

Adresses d'Affaires.

P. Desilets, NOTAIRE, Bureau : au "Journal des Trois-Rivières." Trois-Rivières, Février 1878.

P. N. Martel, AVOCAT, Tiendra à l'avenir son bureau à sa nouvelle résidence rue Bonaventure presqu'en face de chez l'Hon. Juge Polette. Trois-Rivières, 6 juillet, 1878.

Joseph Edouard Genest AVOCAT. Arthur T. Genest ARPEUTEUR. No. 19 RUE DES CHAMPS. Heures de Bureau. De 8 h. A. M. à 5 heures P. M.

J. E. Méthot, AVOCAT. Bureau : No. 15 Rue Bonaventure. Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

Narcisse Grenier, AVOCAT. No. 33, Rue Des Champs, En face du Palais de Justice, TROIS-RIVIERES. HEURES DE BUREAU : — De 9 heures A. M. à 5 heures P. M. 20 janvier 1880.

Desaulniers & Duplessis Avocats. F. L. DESAULNIERS, N. L. DUPLESSIS à Yamachiche. Trois-Rivières. 2 Février 1880.

AVIS. GODFROI LASSALLE. PERCEPTEUR DU REVENU pour le Gouvernement Local. Bureau : No. 21 Rue Bonaventure. Bureau ouvert de 9 heures du matin à Midi et de 1 heure à 4 heures P. M.

J. Barnard. ARPEUTEUR. Bureau Rue St. Charles à côté du Palais de Justice. Trois-Rivières, 24 Mai 1877.

J. B. BOURGEOIS, ARCHITECTE. NO. 38 RUE PLAISANTE, TROIS-RIVIERES. Plans et devis d'Eglises, d'édifices publics, de maisons privées ; dessins d'ornementation intérieure et extérieure ; plans et devis de construction de tout genre, exécutés sur commande. M. Bourgeois se charge aussi de la direction des travaux et de l'exécution de ses plans. Trois-Rivières 11 Novembre 1880.

J. D. MILETTE, Médecin & Chirurgien. Bureau : No. 74 Coin des rues Des Forges et Royale. M. le Dr. MILETTE a une expérience de 15 années de pratique à la ville et à la campagne. Bureau ouvert à toute heure pour consultation ou soins à domicile et en dehors. Trois-Rivières 12 Août 1880.

J. Q. PAGE, L.D.S.

No. 27 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES. Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver au Canada. M. Page se chargera de l'extraction des dents, sans douleur aucune au moyen du Protoxidé d'Azote ou Gas hilariant. Trois-Rivières 21 mai 1875.

La Banque de Québec

(ETABLIE EN 1818.) CAPITAL..... \$2,500,000 SURPLUS..... 350,000 La succursale des Trois-Rivières tient un bureau régulier pour toutes les transactions de Banque. Elle fait la perception pour tous les droits du Canada et des Etats-Unis ; achète et vend des Traités payables à quelque endroit que ce soit du Canada et des Etats-Unis.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de TROIS PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable. F. G. WOTHERSPOON, Gérant. Trois-Rivières, 16 février 1881.

AVIS PUBLIC.

M. O. I. BERGERON, de la paroisse de St. Grégoire comté de Nicolet, ayant obtenu une patente pour des améliorations aux pailles à ressort en bois, d'Adams ou autrement nommées (Bed Bottom) qu'il sera toujours prêt à vendre à toute personne à prix réduit, sa patente d'amélioration, ou des pailles perfectionnées tel que ci-dessus mentionnées. 15 avril 1880.—1 a.

PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentements ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de ces avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devant, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," s'adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour Bills Privés, doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session. L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 24 Janvier 1881.

FONDERIE CANADIENNE

REMILLARD & FILS 29 RUE ST. GEORGE Trois-Rivières. MM. REMILLARD & FILS désirent informer le public de la ville et des campagnes environnantes, qu'ils viennent d'acheter tous les patrons pour machinerie devant servir dans les moulins à farine, à seie, etc., etc., provenant de l'ancienne maison McKelvie & Fils et qu'ils sont prêts à exécuter toute commande qu'on voudra bien leur confier, et cela à des prix raisonnables. Aussi, toujours en mains, Poèles doubles de 3 pieds pour \$8.00 argent comptant. Trois-Rivières, 8 Avril 1880.—1 an.

GRAND TRIOMPHE !

L. E. N. PRATTE,

AGENT DE

PIANOS ET ORGUES - HARMONIUMS

AMERICAINS, CANADIENS ET EUROPEENS.

280 RUE NOTRE-DAME 280

(Au Magasin de Musique de A. J. BOUCHER)

MONTREAL.

Mr. PRATTE est l'exposant qui avait le plus grand nombre d'instruments de musique et qui a obtenu le plus grand nombre de prix et diplôme à L'EXPOSITION DE LA PUISSANCE DE 1880.

- Pour Piano carré, 1er GRAND PRIX EXTRA, Hazelton, frères, New-York.
- Pour Piano carré, 2nd GRAND PRIX EXTRA, Kranich & Bach, New-York.
- Pour Piano droit Américain, DIPLOME DE 1re CLASSE, Hazelton, frères, New-York.
- Pour Piano droit Européen, 1er GRAND PRIX EXTRA, P. H. Herz (Paris).
- Pour Orgue-Harmonium d'Eglise, 1er PRIX, Cie de la Puissance, Bowmanville, Ont.
- Pour Orgue de Salon, DIPLOME DE 1re CLASSE, Cie de la Puissance de Bowmanville, O.
- Pour Orgue-Harmonium Orchestre, 1er GRAND PRIX EXTRA, Alexandre (Paris).
- Pour Orgue Valisè, DIPLOME DE 1re CLASSE, Cie de la Puissance, Bowmanville, Ont.
- Pour Orgue Harmonium d'Eglise, DIPLOME DE 1re CLASSE, Kam & Cie, Woodstock, O.

RÉSUMÉ :—3 1ers GRANDS PRIX "EXTRA". 4 DIPLOMES DE 1re CLASSE. 1 PREMIER PRIX. 1 SECOND PRIX. 9 RÉCOMPENSES. 3 Novembre 1880.—1 an

NOUVEAUTÉS ! NOUVEAUTÉS !

NOUVELLE MAISON

ROCHELEAU & MOREAU

NO. 161 RUE NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES.

Les soussignés viennent d'ouvrir un Nouveau Magasin de Nouveautés, d'Etouffes de tout genre pour habits de DAMES ET DE MESSIEURS,

d'Articles de Fantaisies et de tous les accessoires se rattachant à cette branche de commerce. Un tailleur de première classe est attaché à l'établissement pour les habits sur commandes.

Hardes faites, dernier goût pour la coupe, choix varié dans les Etouffes, etc., etc. Articles de dernière mode.

Prix Modérés.

Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs. ROCHELEAU & MOREAU

LUKERHOFF & FRERE

14 RUE ST. ANTOINE 14

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE ZING, TOLE FERBLANTIERS, etc. POSEURS D APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL.

GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d'articles de ébranteries, gazeliers ventilateurs, robinets, tubesen plomb pour lavoirs etc, BAINS DE TOUTE GBANDEUR ETC

L'établissement a constamment à sa disposition d'habiles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité. Ordre exécuté avec soin et promptitude.

N. B.—Nous paierons par argent comptant ou pou échange d'objets de ferronnerie et autre du genre, toute espèce de vieilles Ferronneries, Fontes, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage. Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1879.

Bureau d'Enregistrement

DU Comté de Champlain.

AVIS PUBLIC.

Aux Cultivateurs et autres intéressés

DU COMTE DE CHAMPLAIN

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le délai accordé par l'article 2172 du Code Civil du Bas-Canada, pour le renouvellement des titres créant des privilèges, hypothèques, charges, rentes viagères, et autres droits réels, sur des immeubles situés dans le comté de Champlain, expire le

25 AOUT PROCHAIN, 1881.

A défaut par les intéressés de renouveler ces enrégistremens dans le délai susdit, ils seront exposés à la perte même totale de leurs droits. G. H. DUFRESNE, Régistrateur

AVANTAGE IMMENSE !

GRANDE VENTE

Pour Cause de Liquidation !

OCCASION UNIQUE !!

Mr. P. A. DESILETS, ayant décidé de se retirer du commerce, vendra d'ici au premier Mai prochain tout son stock, consistant en : EPICERIES de toutes sortes, FLEUR LARD, GRAISSE, MELASSES, SIROPS, SUCRE THE, CAFE, VINS FRANÇAIS, CHERRY, CLARET, BRANDY FRANÇAIS, BIÈRE, Etc., Etc. Le tout sera vendu au prix coûtant. En gros et en détail. C'est pour les cultivateurs une chance exceptionnelle de faire leurs approvisionnements. Venez faire une visite. Vous ne trouverez nulle part des articles à si bas prix. N'oubliez pas que c'est au magasin d'Epiceries du Coin des Rues du Platon et Cmie, chez P. A. Desilets. Entrez voir les articles et vous informez des prix et vous serez satisfait. Trois-Rivières, 10 Janvier 1881.